

Ville, le printemps dernier, il voyait, souriant, se tordre dans les dernières convulsions de l'agonie, ce pauvre malheureux qui, quelques minutes avant, avait dit n'avoir pas voulu tuer sa victime.

Aujourd'hui il s'agit de conduire à la mort deux malheureux, convaincus d'avoir, dans une nuit de l'été dernier, battu une prostituée et lui avoir volé une certaine somme d'argent; l'unanimité des citoyens se déclare contre cette sentence et est prête à signer une requête demandant à Son Excellence de vouloir bien commuer cette sentence de mort en un emprisonnement limité au pénitencier. Et M. Cochon, lui, le calomniateur par excellence, le goujât politique, veut encore une fois voir ce spectacle. Il ne considère pas que les principales dépositions viennent de deux femmes publiques. Non !..... il aime cela, c'est son goût, à lui, ça lui donne de pures émotions !..... Eh bien, pendons ! dit-il.

Honte à M. Cochon, cet homme sans sursis, cet homme qui n'a pas une larme pour une mère, pour un père, pour une sœur qui vont voir rejaillir, du haut de la potence, le déshonneur sur leur famille.

Honte à cet homme, encore une fois. N. B.—Nous rions presque toujours, mais quand nous avons vu un homme d'une position élevée comme l'est M. Cochon, exciter les autorités à pendre deux hommes qui n'ont pas commis le meurtre et auxquels tous les citoyens donnent des paroles de pitié et de clémence, nous avons mis le rire de côté et nous avons agi suivant que notre conscience d'honnête homme nous le commandait.

Nous promettons une caricature de M. Hector Verret, ex-agent de l'immigration, pour le prochain numéro.

Nous apprenons avec plaisir que le Colonel C. de Salaberry a obtenu ses diplômes de 1ère classe de l'École Militaire, après avoir subi des examens, des examens (?????) des examens (!!!!) des examens.

—Eh bien ?

—Eh bien, des examens.

Ah ça ! disait l'autre jour Henry à son ami L. B. voyons, toi qui me devines toujours, connais-tu l'homme le plus misanthrope de Québec ?

—Ma foi non.

—Mais c'est le Dr. Rousseau.

—Quelle idée ! pourquoi cela ?

—C'est parce qu'il regarde tout le monde d'un mauvais œil.



La vignette ci-dessus vous donne la position que se propose de prendre l'honorable Jos. Cochon à l'exécution capitale des deux jeunes gens condamnés dernièrement par le Juge Mondelet—qui doit avoir lieu le 24 mars prochain—si toutefois l'exécutif est de l'opinion de l'hon. Cochon.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

L'autre jour j'étais à l'aventure, ne sachant où tourner mes pas, quand il me vint une idée : aller à la chambre d'assemblée. Je saisis cette idée aux cheveux et me dirigeai de suite vers cet édifice où se discutent les destinées du pays.

Arrivé-là, j'obtins une carte d'entrée d'un membre, un de mes amis, et je monte l'escalier conduisant à la salle des séances. J'arrive enfin dans cette salle construite en *boîte à poules*, aussi haute que large, et où tous, depuis le petit messenger jusqu'à l'orateur, depuis la plus grande dame jusqu'à l'humble servante, joue du mouchoir sous une atmosphère écrasante et putride et au milieu des ORDER, ORDER, et des *hear, hear*, de l'orateur et des membres, répétées sur toutes les gammes de la voix humaine.

Je m'étais imaginé qu'aux séances de la chambre d'assemblée qui tient dans ses mains le bonheur du pays, un silence

solennel y régnait et que chaque membre conservait sa dignité. Au lieu de tout cela, c'est un vacarme à ne pas s'entendre ; ce sont des cris et des élancements de mains de toutes parts ; au lieu de tout cela, c'est un membre couché sur son siège, les jambes allongées sur son pupitre, les doigts dans la boutonnière de son habit, le lorgnon à l'œil, regardant les jeunes filles avec lesquelles il échange des cils d'œil meurtriers. Au lieu de tout cela, ce sont des hommes, des forts de la halle, échangeant des insultes et brisant leurs pupitres à coups de poings dans l'ardeur de l'improvisation.

Pitié ! pitié ! pitié !

Il se fit un moment de silence et M. Paquet se leva et adressa ainsi ses collègues.

« Messieurs,

« Vous vous occupiez de la confédération, du traité de réprocité, du transport du siège du gouvernement, et vous laissez de côté une mesure qui intéresse au plus haut point la destinée du pays, une mesure qui a fait ressortir mon cœur et si fort, que je le voyais battre quand je m'exerçais devant mon miroir, cette mesure, messieurs, c'est un bill au sujet de la conservation des rats musqués. Eh bien, je le propose ce bill. »

J'ai cité ce discours, monsieur le rédacteur, pour vous montrer du doigt le ridicule qui abaisse une institution tenant dans ses mains, je le répète le bonheur du pays.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HAMMOND.

9 février 1865.

M. le Rédacteur,

Herménégilde le long n'est pas le seul qui se rend aux soirées dansantes sans l'invitation requise. Je connais un autre monsieur qui a cette habitude de s'introduire sans invitation aux soirées de famille. Je veux vous parler de M. Romuald Beaumont. Il faut voir ce jeune homme à l'une de ces veillées où il est entré comme ça sans façon ni gêne. C'est que Romuald veut faire sureur, c'est qu'il veut être admiré des dames. C'est vrai—ici il faut en convenir—Romuald est un danseur dans la force du terme ; il excelle dans la valse. Son petit air mutin, son laisser aller gracieux, font qu'il est vraiment magnifique à voir dans les mouvements de cette danse. Cependant il préfère la polka, (ça lui tourne la tête). Du reste la valse et